

Les territoires du vent en Méditerranée: une construction par la praxis, le logos et l'aisthesis

Clément Barniaudy

► **To cite this version:**

Clément Barniaudy. Les territoires du vent en Méditerranée: une construction par la praxis, le logos et l'aisthesis. Séminaire doctoral "Le concept de territoire en géographie", Feb 2013, Université Montpellier 3, France. hal-02293839

HAL Id: hal-02293839

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02293839>

Submitted on 24 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les territoires du vent en Méditerranée: une construction par la *praxis*, le *logos* et l'*aisthesis*

BARNIAUDY Clément
Doctorant/ATER en géographie
Laboratoire ART DEV – UMR 5281 CNRS
Université Paul Valéry Montpellier 3

Résumé: Le territoire est un élément structuré, agencé qui nous révèle les différentes formes d'organisation spatiales, ses dynamiques, mais aussi la pensée qui les sous-tend. Le territoire étant en perpétuel mouvement, il s'agit avant tout ici de s'attacher aux processus qui contribuent à produire du territoire. Plus précisément, l'objectif de cet article est de montrer le lien entre pratiques spatiales, stratégies discursives et expérience sensible des habitants dans la co-naissance d'un territoire. A travers l'évolution d'une pratique comme celle de la navigation en mer Méditerranée ou l'étude des expressions artistiques liées aux vents, peuvent alors se dégager des exemples de territorialités flexibles qui définissent de manière pertinente nos parcours et comportements quotidiens ainsi que nos manières d'habiter le monde.

Mots – clefs: Territoire, pratiques, discours, expérience sensible, habiter, Méditerranée.

Resume : Territory is a compound and structured element which reveal to us the different forms of spatial organization, its dynamics, but also the thinking underlying it. As the territory is in a constant movement, priority should be given here to the processes that contribute to produce territory. Specifically, the purpose of this article is to show the links between spatial practices, discourse strategies and sensitive experience of inhabitants in the co-emergence of territory. Through the evolution of a practice like sailing in Mediterranean Sea or the case study of artistic expressions related to winds, it is possible to highlight examples of flexible territorialities which define in an appropriate manner our pathways and day-to-day behaviours as well as our modes of inhabit the word.

Key-words : Territory, practices, discourse, sensitive experience, Inhabit, Mediterranean.

Inconsistant, volubile et insoumis, le vent apparaît comme ce fluide qui ne connaît pas d'enclos et déborde constamment les frontières. Aborder les possibles « territoires » du vent implique donc, de prime abord, d'écartier toute définition du territoire basé sur ses limites tangibles. Une fois admis que le territoire n'existe jamais en soi (Roux, 2003), que ses frontières ne sont jamais définitives, le vent cesse en effet d'être déterritorialisé. Considérer ainsi le sens du territoire, c'est faire place aux processus de construction de « territoires mouvants » et là est justement tout l'intérêt de ce concept. Dans le cadre de notre étude (géographie culturelle des vents en Méditerranée), le territoire ou plutôt les processus territoriaux (Territorialisation, Déterritorialisation, Reterritorialisation ; Deleuze, Guattari, 1980) se sont rapidement imposés comme clef de voûte du dispositif de la recherche. Si l'identification d'un territoire apparaît forcément problématique, il convient alors de s'interroger sur les processus de différenciations socio-spatiales donnant lieu à des appropriations singulières des vents dans les sociétés méditerranéennes. Est-il en somme possible de repérer des « territoires du vent » et si oui, comment sont-ils produits ?

Nous entendons examiner les territorialités multiples et flexibles à l'œuvre dans l'espace géographique¹. Car si le territoire s'est imposé comme un des paradigmes de la géographie, c'est justement qu'il permet d'aller au delà des simples fonctions politiques, sociales ou géographiques auxquelles il répond, pour investir « *l'univers de la mémoire, des représentations et des valeurs* » (Bonnemaison, 2000, p. 133). Toute une géographie d'inspiration phénoménologique a travaillé ces dimensions depuis les années 1970 (Frémont, 1976 ; Bailly, 1977). Prolongeant les travaux de ces pionniers qui ont élargi les champs d'études géographiques, nous avons choisi de fonder notre réflexion sur *l'expérience géographique* entendue comme relation concrète qui se noue entre la Terre et les Hommes (Dardel, 1952).

L'expérience géographique, si on la décline, implique au moins trois couches structurantes qui donnent sens aux territoires. Elle est d'abord *pratique* au sens où elle se matérialise dans des usages et des savoir-faire propres à une culture. Cette *praxis* renvoie à une logique de l'action, à un « art de faire » et plus largement encore à des modes d'habiter, véritable moteur des pratiques spatiales. Elle est ensuite *discursive* c'est-à-dire qu'elle informe de l'espace par des jeux de langages, des images et des signes qui créent des agencements territoriaux. Ce *logos*, cette sémiotisation de l'espace est constitutive d'un (con)texte territorial qui agit (au sens de performativité) sur les pratiques spatiales. L'expérience géographique est enfin *esthétique* dans sa première acception (« faculté de sentir et percevoir » ; Talon-Hugon, 2010, p.64) générant des blocs de sensations (percept et affect) qui investissent à nouveau l'espace de signes. L'*aisthesis* renvoie alors à des impressions spatialisées qui, en s'exprimant, se territorialisent et contribuent à donner un rythme au territoire.

¹ Le concept d'*espace géographique* est préféré à celui d'*espace social*. En effet, dans son acception commune, l'*espace social* met surtout en avant les significations collectives et sociales et délaisse ainsi quelque peu les dimensions de l'espace vécu (Di Méo, 1998). L'*espace géographique* permet au contraire de considérer l'ensemble des dimensions de l'espace (Di Méo parle d'*espace social vécu* ou *espace géographique*: écosystème, espace vécu et espace social imbriqués les uns aux autres)

1. Le vent dans les pratiques territoriales des habitants ou la construction de territoires éolisés par la *praxis*

La consistance d'un territoire, son identité, relève autant de stratégies discursives, que de pratiques concrètes. Souligner l'importance de ces pratiques, c'est remettre au centre des productions territoriales le « faire » et ses significations. Claude Raffestin soulignait déjà en 1985 la nécessité de s'intéresser « *aux traces, aux marques, aux pratiques des hommes* » (Raffestin, 1985, p. 5-7) avant de porter attention à ce qu'ils en disent (qui correspond selon lui à la dernière névrose du géographe utilisant des méthodes politico-judiciaires d'interpellation impliquant crime et lieu du crime).

Par pratique ou *praxis*, nous entendons avant tout un « *art de faire* » (De Certeau, 1980) qui se reporte autant à des réalisations (réification ou passage à l'acte ; Lussault, 2003, p.740-741) inscrites dans l'espace qu'à des savoir-faire. Le terme nous paraît toutefois spécifier quelque chose d'effectif et doit être distingué, par souci terminologique, du domaine des représentations (images et discours) pour mieux s'y relier. Cette précision ne nous empêche pas de souscrire aux recherches menées par plusieurs auteurs ayant conduit à un enrichissement du terme ; Mathis Stock insiste ainsi sur la pertinence de ce concept : « *Ici réside la différence fondamentale avec la définition pauvre du terme « pratiques » en tant que simple « fréquentation » des lieux ainsi qu'avec les termes « comportement » ou « action ». Pratiquer les lieux, c'est en faire l'expérience, c'est déployer en actes, un faire qui a une certaine signification* » (Stock, 2004).

Des auteurs comme Nigel Thrift (Thrift, 1996) ou Dominique Crozat nous rappellent par ailleurs que les pratiques sont des « *manifestations d'une identité au quotidien* » (Crozat, 2003-2004, p. 169). Michel Lussault, revisitant Foucault, nous incite à prendre en compte les situations des pratiques collectives (ou ensembles pratiques ; Lussault, 2000, p. 23-25), alors que Guy Di Méo s'attache à l'émergence de ces pratiques, à leurs temporalités ainsi qu'au couple contraintes/ruse d'émancipation à l'œuvre chez les individus (Di Méo, 1998).

Plus largement, la signification de ces manières de faire exprime un certain rapport au territoire, un mode d'habiter. Selon leurs fréquences (pratiques du quotidien/ pratiques hors quotidien) et leurs articulations, les pratiques nous informent donc sur le sens d'un territoire. Les pratiques des habitants, qu'elles soient collectives ou individuelles, sont au final constitutives de processus d'appropriations qui génèrent des agencements territoriaux singuliers. Elles sont donc bien partie prenante des processus territoriaux transformant espaces et milieux en territoires.

1-1. Le vent dans les voiles ou les ruses des peuples navigateurs pour territorialiser la mer

Par nature, les vents se répandent à la surface de notre planète, sur terre comme en mer. Mais déjà cette surface est affectée de souffles divers. L'action des vents se fera plus

visible dans les espaces lisses, mer ou désert. Là, une cohésion moindre des éléments, une consistance plus lâche qui permet une « écriture » instantanée des vents. En mer, par exemple, la couleur, la nature des vagues et de leurs crêtes, les risées sont autant d'indicateurs des vents matérialisés dans l'espace. Cet espace géophysique est déjà différencié par différents types de vents dont la répartition est soumise à une multitude de facteurs (flux en altitude, centre d'actions atmosphériques, topographie...)².

Mais le vent ne devient véritablement un des facteurs structurant des territoires maritimes si, et seulement si, il fait l'objet de pratiques exigeant usages et savoir-faire. Les Phéniciens sont sans doute le premier peuple en Méditerranée qui ont osé composer avec le vent pour conquérir de nouveaux territoires. Cela passe nécessairement par une déterritorialisation; le vent est utilisé par ces habitants du Proche-Orient pour quitter leurs territoires, en sortir. C'est la grande différence qui sépare Phéniciens et Égyptiens. Là où les premiers voient dans le vent un allié, une opportunité de développement de l'*ækoumène*, les seconds en font toujours un adversaire qui freine l'expansion territoriale, l'oblige à rester proche des côtes. Dans le premier cas, on accepte la déterritorialisation, l'entrée dans un flux inconnu pour mieux se reterritorialiser ailleurs et essaimer des villes-états. Dans l'autre cas, on refuse cette sortie du territoire et on lutte avec le vent pour élargir quelque peu les frontières du territoire déjà existant (vers Chypre et les côtes du Proche-Orient). Bien évidemment, les deux tendances ne sont pas uniformes et les Phéniciens gardent un territoire référent alors que les Égyptiens échangent à l'extérieur. Mais c'est un tout autre modèle territorial; bloc axial d'un côté, réseau de ville-états de l'autre. Et si ce modèle territorial est différent, c'est en partie à cause de pratiques de navigation opposées.

Là où les Égyptiens n'utilisaient qu'une voile d'appoint et des rameurs pour naviguer en premier lieu dans le cours des fleuves, les Phéniciens innovent en faisant de la voile le véritable propulseur du navire (Mahaud, Turgis, 2008, p. 36-51). L'encombrement à bord est réduit, tandis que le vent est apprivoisé par un artisanat inventif. Nouvelles pratiques donc qui impliquent de nouveaux savoir-faire, de nouvelles ressources cognitives qui optimisent l'utilisation du vent en Méditerranée. C'est cette maîtrise du vent comme ressource qui leur permet d'investir et de s'approprier un nouvel espace, la mer. Un processus de territorialisation est en cours. Parallèlement la mer et les vents agissent comme vecteur de conquête de nouveaux territoires terrestres. En investissant la mer de nouvelles pratiques, les Phéniciens acquièrent une assise territoriale prépondérante en Méditerranée.

Ces pratiques ne s'érigent pas en facteur explicatif global du modèle territorial des Phéniciens, mais s'insèrent bien plutôt dans contexte, une situation propre à leurs émergences. Le territoire initial de ce peuple de navigateurs apparaît en effet restreint, étroite bande littorale coincée par la mer à l'ouest et les montagnes à l'est. Entourés de nombreux obstacles naturels ou humains, les habitants ont rapidement porté leur regard vers la mer, seule véritable possibilité offerte pour un développement territorial. Par ailleurs, leur situation géographique

² Pour faire le point sur ces sujets, voir la synthèse très récente de Jean Riser: Riser Jean, 2010, *Les espaces du vent*, Versailles, Éd. Quae, coll. « Synthèse », 255 p.

en fait un carrefour des échanges entre civilisations en Méditerranée orientale. Ainsi, les Phéniciens, en contact avec de nombreux peuples de la région (Anatolie, Mésopotamie, Égée, Égypte), peuvent mettre à profit les techniques et savoir-faire de chacun. Le saut qualitatif surgit quand les motivations de développement et les possibilités techniques dépassent les peurs et contraintes de l'espace marin. La mer pratiquée se trouve appropriée peu à peu, grâce à un nouveau rapport au vent. Car pour reprendre une expression d'Olivier De Kersauson, le « *criminel auquel on ne pense pas, c'est le vent* »³, pas la mer. Maîtriser la mer c'est donc d'abord maîtriser les vents. La mer se transforme ainsi en réceptacle de processus territoriaux grâce à la navigation qui tire partie des vents. Les Phéniciens ont ainsi commencé à dessiner par de nouvelles pratiques liées au vent en espace maritime, un territoire méditerranéen qui met en relation les différents rivages selon des sillons ou « routes du vent ». Ce territoire d'abord restreint va peu à peu être consolidé par d'autres peuples navigateurs (Grecs, Romains, etc.).

Malgré l'existence d'axes de navigation, le vent reste globalement l'ennemi d'une territorialisation faisant de la mer ce territoire du vide⁴, inquiétant et répulsif. Alain Corbin a montré que la mer reste longtemps ce territoire inhabitable parce qu'impraticable (Corbin, 1990). Et pourtant une autre rupture intervient quand la maîtrise des vents se prolonge et qu'apparaissent des bateaux pouvant naviguer face aux vents. Ajoutée à d'autres améliorations ayant eu lieu au cours du Moyen-âge (le sextant, la boussole, le gouvernail à l'étambot, etc.), cette innovation de l'époque moderne, cette nouvelle ruse de l'homme face aux vents, déclenche une nouvelle conquête territoriale : celle des Amériques par les peuples européens. Les pratiques de navigation hauturière conduisent donc à des appropriations territoriales qui se développent jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. La territorialisation de la mer est conjointe à cette nouvelle conquête et les Britanniques seront particulièrement actifs dans ce quadrillage de la mer, et le contrôle des points de passage stratégiques en Méditerranée (Déroit siculo-maltaise, Chypre, Gibraltar, Suez).

Mais qu'advient-t-il alors quand la révolution industrielle permet de ne plus avoir recours aux voiliers ? Le vent disparaît-il des territoires maritimes comme élément de pratiques désuètes ? Il est certain que les processus territoriaux générés par ces nouvelles pratiques de navigation changent totalement la donne. Les territoires marins se stabilisent non plus comme route des vents, mais axe de circulation des paquebots et autres super tankers. En même temps, la Méditerranée comme territoire se restreint à un nombre limité de lieux reliés par mer. Mais l'effet est peut être encore plus temporel que spatial. Aux périodes d'arrêt de la navigation impliquant des territoires parcourus de manière discontinue, se substitue une logique d'efficacité qui ne peut accepter l'inactivité. Toutefois, le vent ne sort jamais réellement des pratiques de navigation même quand celles-ci se trouvent modernisées. Pour preuve, chaque membre de la marine française reçoit une formation classique concernant la

³ Cette idée, qui apparaît de manière implicite dans les récits de nombreux navigateurs, est explicitement exprimée par le navigateur dans l'ouvrage suivant : Kersauson Olivier, 1985, *Mémoires salées*, Paris, Robert Laffont, p 84.

⁴ L'expression "territoire du vide" est d'Alain Corbin et se justifie par le fait que l'espace maritime est investi d'un ensemble de représentations qui contribue à donner un caractère territorial à cet espace du vide.

navigation à la voile. Les bateaux à moteur doivent toujours composer avec les vents même si c'est de manière plus sporadique et une mauvaise manœuvre peut toujours conduire au désastre⁵. En outre, le vent s'insère dans de nouvelles pratiques sportives ou ludiques qui contribuent à recomposer les territoires marins. La navigation de plaisance devient ainsi le moteur de nouvelles territorialités, alors que la mer se charge de nouvelles valeurs.

Le vent s'inscrit donc toujours en mer non seulement physiquement, mais aussi par les pratiques des habitants qui actualisent des manières de faire, de composer avec les forces non-humaines du territoire. Au final, les mouvements chaotiques d'Eole, considérés dans leurs contextes, sont bien des générateurs de formes ordonnées marquant l'espace physique et social (Corcuff, 2008, p. 128-145).

1-2. Protection des cultures en milieu rural: réification et plis éoliens

L'exemple de la navigation nous montre comment l'évolution des pratiques spatiales des habitants peut converger avec celle des agencements territoriaux propres à un espace (ici la mer). Le vent s'insère dans des processus territoriaux à travers des pratiques. Un autre exemple est celui des pratiques de protection des cultures en milieu agricole et rural.

La navigation imposait déjà une recherche d'abri, des sites de retrait où il est bon de se réfugier en cas de mauvais vent. Et les villes-ports se sont souvent développées dans ces sites protégés permettant un mouillage optimal. De même, la vie végétale, à moins de s'adapter génétiquement aux vents (espèces réduites présentant un système racinaire performant et une élasticité importante des parties exposées), doit faire l'objet d'une protection afin de permettre une bonne maturation. En Provence, par exemple, dans la zone balayée par le Mistral, se sont développées depuis le 19^{ème} siècle des cultures fruitières et maraîchères. Ces cultures ont rapidement été protégées par des brise-vents composés de rangées de cyprès. Ceux-ci ont littéralement pour fonction de « briser la force » du vent. Marie-France Gueusquin a mis en évidence les dispositifs matériels et cognitifs des agriculteurs provençaux commandés par la prégnance du Mistral (Gueusquin, 2002, p.121-136). L'ampleur du travail traditionnel (haie de cyprès, *sebisso* ou « clôtures mortes » de roseaux) a conféré aux milieux ruraux une organisation spatiale particulière. Mais ici encore, on ne peut considérer ces pratiques socio-spatiales sans prendre en compte le contexte politique et économique qui les entourent. Ainsi, si les dispositifs de protection du vent, et en particulier le cyprès, ont en quelque sorte donné leurs caractères aux territoires de la Provence, ceux-ci tendent désormais à être démantelés par une nouvelle catégorie de producteurs : les serristes. Comme pour la navigation, la mutation des pratiques agricoles survenue dans un contexte bien particulier, amène vers une émancipation des éléments naturels qui se trouvent ainsi moins influents dans les processus territoriaux. Seule l'arboriculture fruitière semble encore résister à la logique de productivité qui déracine les brise-vents. Toutefois, là encore, le vent ne disparaît pas des pratiques de ce

⁵ Le 8 Janvier 1942, le cargo mixte *Lamoricière* venant d'Alger et se dirigeant vers Marseille subit une violente tempête à caractères cycloniques, classée « Ouragan » au large de l'île de Minorque et chavira après que la mer eut occasionné une avarie sur sa coque, entraînant 312 passagers et membres d'équipage avec lui. Source: entretien auprès d'un ancien officier de la marine française, le 24/10/2009.

nouveau groupe de professionnels mais s'insèrent dans de nouvelles formes de territorialités. Outre le fait que les nouvelles structures des serres restent soumises aux forts coups de vent et nécessitent une protection minimale pour éviter aux bâches d'être arrachées, l'air qui circule dans les serres peut, en les séchant, bonifier les récoltes.

Dans d'autres lieux du Bassin méditerranéen, on retrouve cet impératif de protection à travers des murs de pierres sèches montés pour garantir les cultures face aux souffles capricieux du vent dominant. Ces murs, comme les haies, ne se présentent pas comme paroi infranchissable, mais freinent le vent ne laissant que de brèves ouvertures cassant sa force brute. Outre leurs fonctions juridiques et esthétiques, ces murs permettent par exemple que les jeunes rameaux des vignes ne soient pas cassés par la force des vents. Parfois, la brutalité du vent est telle que les pratiques matérialisées dans les paysages ne suffisent plus et il faut sculpter la plante afin qu'elle s'immisce dans le lit du vent. Ainsi en est-il des vignes de l'île de Santorin, où les formes des ceps ressemblent à de véritables paniers. Tissée en cercle, la vigne fait donc l'objet de minutieuses opérations de taille et de bordage. Cette pratique donne un caractère particulier aux paysages de l'île, une singularité qui étonne le voyageur et fait la fierté de l'habitant, en possession d'un savoir-faire original. De même en Roussillon, la taille de la souche respectera le sens de la Tramontane ne laissant que peu de place aux bourgeons potentiellement exposés. Les cultures sont « pliées » en quelque sorte par le vent et les pratiques que les hommes lui ont associées. Le vent qui, *a priori*, se présenterait comme destructeur des territoires, agent du chaos, se trouve en réalité pris dans des processus de composition qui modèlent la face visible des territoires. Par des ruses (Detienne, Vernant, 1974), par des arts de faire, les paysages se dotent de caractères singuliers, signes de savoir-faire et d'usages constitutifs d'une appropriation spatiale. Cette appropriation de l'espace se réalise le plus souvent à grande échelle, par une répétition des gestes et des pratiques qui s'inscrivent dans l'espace et contribuent ainsi à fabriquer des territoires.

Nous pourrions développer encore de nombreux exemples concernant le déploiement d'une *praxis* entre homme et vent fabriquant des territoires différenciés. Celui des énergies éoliennes mériterait à lui seul un développement propre et sera ici volontairement écarté (voir notamment Labussière, 2007). Les sports éoliens (qui comprennent le *kitesurf*, le *windsurf*, mais aussi les composantes du vol à voile) constituent un domaine particulièrement intéressant car ils renvoient à des pratiques hors quotidien qui dessinent un réseau d'espaces pratiqués, un territoire qui relie des lieux où le vent est approprié de manière différente. La signification de ces pratiques (plus généralement celle des pratiques touristiques et de loisirs) n'est pas anodine et implique un autre mode d'habiter (Mathis Stock, 2001). Mais l'intérêt principal de ces pratiques réside surtout dans le fait qu'elles prennent toutes leurs importances en termes territorial dès lors qu'on considère les représentations et stratégies discursives qui les entourent c'est-à-dire l'ensemble des discours, images et signes portés par des acteurs territoriaux. C'est même ces stratégies qui vont déterminer des *spots* éoliens et non pas tellement forme des côtes et fréquence des vents. La sémiotisation de l'espace vient compléter l'action des pratiques dans la construction de territoires des vents en Méditerranée.

2. Sémiosphère et territoires du vent: discours, images et symboles dans les stratégies territoriales

Si les pratiques sont une composante majeure de l'expérience géographique, elles ne suffisent pas, en agissant de manière autonome, à transformer l'espace en territoires. Il faut toute la force des mots, des images et des symboles pour territorialiser un élément comme le vent. Le terme de « signes » (ou l'expression « régime de signes ») nous semble plus approprié que celui de représentations pour envisager l'étude de cette seconde couche structurante du sens des territoires. Les signes renvoient à un *logos* ou à une sémiosphère dont le rôle sur le territoire a été mis en évidence par Claude Raffestin: « *Le territoire peut être considéré comme de l'espace informé par la sémiosphère [...]. L'ensemble des Signes à disposition d'un groupe quelconque n'a pas eu d'intersection avec l'ensemble des formes spatiales [...] Autrement dit, les signes – la sémiosphère – jouent un rôle sélectif [...] Toutes les formes spatiales ne sont pas l'objet d'une transformation pour produire du territoire* » (Raffestin, 1986, p. 178).

Cette sémiosphère provoque ainsi des agencements territoriaux, une écogénèse territoriale. Tenter de s'intéresser à cette sémiosphère, c'est prendre en compte les processus d'appropriation par les jeux de langage et de figuration des acteurs du territoire. Ces jeux contribuent en effet à donner une signification au territoire, à lui donner une forme abstraite et mouvante. En ce sens, les signes sont actifs, performatifs.

Dominique Crozat ou Michel Lussault ont montré comment le dire peut avoir des effets spatiaux très concrets (Crozat, 2003-2004, p. 166 ; Lussault, 1995, p. 99-110). De même, Lorenza Mondada et Ola Söderström ont mis en évidence le rôle actif des images (Mondada, 2003, p. 704 ; Söderström, 2001). Ces approches tendent toutes à dépasser la conception de représentations déphasées par rapport au territoire et à ses processus de construction. Au contraire, nous croyons avec William James que l'idée (matérialisée dans un discours ou une image) n'est pas une représentation, mais ce qui fait agir dans un sens déterminé (Lapoujade, 2007). Cette perspective nous invite donc à investir l'ensemble des stratégies discursives à l'œuvre dans la construction de territoires. Les régimes de signes sont comme des opérations gravées dans un territoire qui renvoient à des acteurs et à leurs pratiques. En analysant ces régimes de signes, il est alors possible de mettre à jour les logiques idéologiques, politiques et économiques portés par ces acteurs.

Au delà de cette dimension politique, les signes sont également source d'une cristallisation topique dont le lieu est l'expression. Bernard Debardieux a montré comment lieu et territoire se trouvaient mis en relation dans l'ordre du symbolique. Le lieu symbolique, en tant qu' « atome » géographique, sert alors à rendre visible les territoires. Les hauts lieux jouent particulièrement ce rôle de structuration territoriale: « *Le lieu est donc une condition de réalisation du territoire car il lui confère une image et des points d'ancrage de son enracinement mémoriel. Il l'est aussi parce qu'il permet au groupe qui territorialise d'avoir une existence collective et des sites de mises en scène [...] Il fait le lien entre un espace*

géographique structuré par des principes de contiguïté et de connexité et un monde symbolique construit à l'aide de synecdoques et de métaphores » (Debardieux, 1995, p. 97-112).

Figure de rhétorique du territoire, le lieu contribue à lui donner une unité. Cette unité est finalement affaire de distance. Comme le remarque Denis Retaillé, la distance à l'intérieur du territoire est réduite, alors que s'établit une distance infinie avec l'ailleurs du territoire (Retaillé, 1997). Le territoire est donc un ensemble de lieux hétérogènes qui s'associent en un sens collectif, plus consistant que celui qui découlerait seulement de la pratique.

2-1. Stratégies discursives et spots éoliens

L'ensemble de ces remarques théoriques nous permet d'aborder de manière plus sûre notre problématique de l'insertion des vents dans les processus territoriaux. Si on reste sur le dernier exemple des sports éoliens et en particulier des sports éoliens pratiqués en mer, on assiste depuis les années 1980 à une multiplication de Hauts-lieux du vent. Ces lieux, à l'échelle du bassin méditerranéen, fonctionnent en réseau pour territorialiser un ensemble approprié par ses pratiquants. Tarifa (Espagne), L'Almanarre (Hyères, France), Paros (Cyclades, Grèce), Gruissan et Leucate (Languedoc), Piantarella (Corse) sont ainsi devenus rapidement de véritables *spots* éoliens.

Si tous ces sites sont particulièrement bien dotés par Eole, c'est leur médiatisation qui en fait des pôles d'attraction. Raffestin a raison de noter que la théorie de la communication commande aujourd'hui aux processus territoriaux (Territorialisation, Déterritorialisation, Reterritorialisation ; Raffestin, 1986, p. 183). Car c'est toute une stratégie discursive et politique qui a investi ces espaces pratiqués pour en faire des lieux symboles du territoire des vents en Méditerranée. Calvi reçoit chaque année un « festival du vent » qui n'a plus grand chose à voir avec les vents proprement dit ni avec les sports éoliens. Mais la stratégie de mise en scène de la ressource territoriale confère une grande importance au nom, capable de mobiliser tous les acteurs territoriaux. Autour d'un « festival du vent », c'est alors toute une manifestation sur le thème du développement durable qui se met ainsi en place. Ces dernières années, le festival de Calvi devient ainsi le lieu d'une tribune au sein de laquelle seront associés conférences sur l'énergie, l'éthique du développement durable, l'habitat durable, la diète méditerranéenne mais aussi concerts, expositions, scènes théâtrales, activités pour les enfants au sein d'un village éco-citoyen, etc. (source : site internet du festival du vent de Calvi en Corse). En tant que ressource naturelle et inépuisable, le simple nom de « vent » devient donc enjeu et symbole du développement durable. Sans être forcément l'objet d'une « pure » marchandisation, le vent n'en reste pas moins objet de stratégies discursives intéressées qui tentent de profiter de cette vogue de l'éolien pour créer un événement territorial.

L'importance des stratégies discursives dans la constitution de territoires du vent se retrouve également de manière très pertinente avec l'exemple de Leucate. La petite ville littorale accueille, depuis 1996, le « Mondial du vent ». L'événement regroupe les meilleurs professionnels de *kitesurf* et de *windsurf* lors d'une manche du circuit de coupe du monde (PRKA) en Avril. Autour de cette compétition, se greffent des animations, ateliers de

construction des cerfs-volants, initiation aux sports de glisse, atelier d'information sur le vent, ateliers environnementaux, etc (source : site internet du mondial du vent de Leucate dans l'Aude). Soutenu par la région Languedoc-Roussillon, Leucate s'érige en *haut-lieu* du vent et ne cesse de travailler à une meilleure considération de son image sur le plan international.

Mais Leucate fait partie d'une stratégie politique plus globale qui vise à faire de la côte du Languedoc-Roussillon, le littoral des sports éoliens, le territoire du vent en Europe. Le CRCI, les services de l'État, de la région, des départements, des communes littorales ainsi que les professionnels du *kitesurf* se sont ainsi regroupés le 10 Décembre 2009 pour lancer la filière *kitesurf*. Une étude sur le potentiel de développement économique pour la région avait alors été commandée par la CRCI. De cette réunion est née une association (KLR) dont le but est de promouvoir la filière selon 4 axes et 29 actions. On connaissait déjà l'importance des « gisements éoliens » énergétiques dans la région, on évalue à peine le potentiel de développement généré par les sports éoliens. La filière KLR est justement là pour mettre en avant ce potentiel : « *En effet avec ses atouts indiscutables ; 70 zones de pratiques identifiées sur 220 km de côtes, 20% des pratiquants licenciés sont en Languedoc-Roussillon, 2 000 pratiquants régionaux licenciés sur 8000 pratiquants réguliers estimés en LR (25 000 en France), 110 acteurs économiques en 2009 dont une vingtaine d'entreprises (ailes – planches -matériels - bureaux d'études, etc.) représentant plus de 250 emplois directs, la région peut afficher en toute légitimité son ambition de devenir le pôle mondial du kitesurf* » (Site internet de la CRCI du Languedoc-Roussillon, Décembre 2009).

Les acteurs porteurs du projet n'oublent pas de rappeler que c'est en Languedoc-Roussillon que le *kitesurf* fut inventé. Le programme d'action sur quatre ans (2010-2013) s'appuie sur un réseau nombreux d'acteurs privés et publics. Il a également un certain nombre d'incidence sur l'aménagement du territoire du littoral. Mais pour le territoire, l'enjeu affiché est bien de se positionner comme leader du *kitesurf* et d'être identifié comme une marque reconnue. Les spots éoliens sont donc territorialisés dans le sens défini par Guy Di Méo: « *Territorialiser un espace consiste, pour une société, à y multiplier les lieux, à les installer en réseaux à la fois concret et symbolique* » (Di Méo, 2000, p. 42). C'est exactement ce qui se passe en Languedoc-Roussillon concernant des territoires du vent. Comme à Calvi, les acteurs porteurs de stratégies discursives se saisissent de la ressource éolienne pour faire naître un « territoire du vent ». Images et discours ne font alors que relayer les pratiques sportives en inscrivant symboliquement (et donc de manière encore plus efficace) le vent au cœur des territoires concernés.

2.2 Dénomination et lieux-métonymies des territoires du vent

Le vent s'insère donc dans les processus territoriaux. Il s'y introduit également très simplement par la toponymie. Angelo Turco a montré l'importance de la dénomination dans la formation des territoires (Turco, 1988). En Provence, un nom tel que *Ventabren* (vent qui souffle) se retrouve dans plusieurs lieux-dits et prend traditionnellement une valeur plutôt péjorative. Les lieux les plus exposés « plein vent » sont bannis socialement alors que les sites d'abri sont recherchés. Cependant, cette logique dialectique peut voler en éclat dès que l'on

entre dans l'ordre du symbolique. Il faut alors remonter un peu la vallée du Rhône pour trouver des lieux métonymies (Debardieux, 1995, p. 12-35) de cette Provence ventée. Le Mont Ventoux en est l'emblème. Il puise sa valeur dans sa spécificité de montagne ronde au sommet chauve ou tondu par le vent. Ainsi, le Mont Ventoux se distingue de son environnement comme haut-lieu collectif du vent en Provence. La toponymie rejoint les contes et croyances populaires qui voyaient dans cette montagne, le lieu de combats entre vents jusqu'à ce que se lève le Maître (d'où le nom de Mistral). Comme figure singulière, le Mont Ventoux s'érige en métonymie d'une Provence, territoire du vent. Il est le lieu rare qui fonde l'unité, la partie pour le tout. Il agit comme *ritournelle* et fonde ainsi l'identité d'un territoire. L'imaginaire collectif est moteur de tout cela. D'autres exemples de lieux symboliques pourraient suivre comme le Moulin de Daudet à Fontvieille. Ce dernier exemple est intéressant par le fait qu'une rose des vents se trouve à l'intérieur de ses murs.

La rose des vents est sans doute un des éléments les plus utiles à étudier quand on cherche à connaître les processus territoriaux à l'œuvre dans le bassin méditerranéen. En tant que figure générique, elle correspond à un autre processus de symbolisation des territoires. Le langage investit ici de noms propres les vents dominants pour permettre une appropriation. Bergson notait déjà la nécessité pour les communautés humaines de nommer les forces de la Nature pour les rendre plus familières, et par là plus compréhensible (Bergson, 1932). Bien avant de désigner des personnes, les noms propres ont toujours désigné des forces comme les vents. Leur personnification apparaît quant à elle dès lors que le mythe pose une saisie du monde et porte un magma de significations (Castoriadis, 2004). La tour des vents à Athènes est le premier lieu où les vents sont dénommés et représentés sous des traits anthropomorphes. Les vents font donc l'objet d'appropriations. On retrouve sur les cartes ces roses des vents et les noms qui leurs sont associés. Des correspondances entre les différentes régions de la Méditerranée apparaissent. Le Mistral souffle autant en Provence qu'en Italie. Le Sirocco se fait vif en Sicile ou dans le Salento, mais touche aussi le Languedoc. Ailleurs ce sont des vents plus régionaux que l'on retrouve, Meltem grec, Bora des Balkans ou Marin languedocien. Malte a constitué sur de nombreuses cartes anciennes le lieu de représentation de la rose des vents. Pour de nombreux navigateurs, elle serait même le centre méditerranéen de la toponymie des vents.

Malte reste cependant un haut-lieu du vent relativement discret en comparaison des îles Éoliennes. Siège du roi des vents, Eole en personne, ces îles ne sont pourtant pas l'espace le plus venté en Méditerranée. Mais les phénomènes de convergence, la rapidité à laquelle tournent les vents en font déjà un site singulier comparable sans doute aux Baléares par ce caractère impétueux et imprévisible. C'est cependant le récit homérique qui s'est chargé de son éléction en installant le dieu régisseur des vents dans un lieu insulaire à partir duquel les autres vents se distribuent. Dans son ouvrage, Jean Cuisenier relit *l'Odyssée* et ses dénominations comme un manuel à l'usage des marins (Cuisenier, 2003). Son séjour sur les îles éoliennes lui a révélé les caprices du Dieu des vents, etc. obligé de prendre le large de manière subite, de se mettre en fuite, de trouver abri et ce, plusieurs fois chaque jour. Une fois de plus, nous avons la preuve que le texte du territoire rejoint les pratiques concrètes pour créer un agencement socio-spatial singulier.

3. Expérience esthétique et processus territoriaux: percept, affect et expression territorialisée

Pratiques du territoire, signes du territoire contribuent déjà à dessiner, en s'entrelaçant, les contours de territorialités mouvantes. Mais il manque encore quelque chose pour donner au territoire sa consistance. Il manque un rythme. Le rythme du territoire coïncide avec une autre logique qui n'est plus celle du politique et de la représentation que nous avons précédemment abordée. Le rythme renvoie à la sensation, à une expérience esthétique qui s'insère dans les processus territoriaux pour y composer une musicalité. Inclure les *aisthesis* dans la construction des territoires, c'est alors ouvrir un vaste champ, celui des géographies intimes, affectives et leur expression: « *L'accommodation de l'homme à l'espace ne va pas de soi. Un vaste champ reste à explorer, celui des affections de toute nature qui troublent les rapports des hommes aux lieux, de la maison à la région, de la claustration au voyage* » (Frémont, 1999 (1976), p. 235).

La géographie peut alors se pencher sur la réalité la plus proche, celle qui est autour de nous et en nous, celle qui requiert notre attention par des couleurs, des lignes et des sons. C'est cette géographie qui « *fait sortir du fond obscur de la Terre (Physis) des mondes nouveaux qui auparavant n'existaient nulle part* » (Dematteis, 1985, p. 109-125). Le territoire construit par cette dimension esthétique, ne peut plus apparaître comme ordre définitif, mais s'écrit sous le signe de la contingence temporelle et spatiale. Eric Dardel soulignait déjà la « solidarité » entre tonalité affective et réalité géographique sans pour autant que cela nécessite un romantisme de la Terre. Ce sont ces impressions qui unissent le paysage et définissent un sentiment d'appartenance à la Terre, une *géographicité*.

Il est certain que ce domaine semble plus dur à cerner tant il s'exprime de manière diverse selon chaque habitant. Mais l'intérêt de sa prise en compte réside justement dans la reconnaissance des différences qui nous introduisent dans les chemins de la complexité et de la réinvention des territoires (Roux, 1999). Or, la connaissance des territoires, et son application dans les pratiques d'aménagement, ont souvent omis l'expérience intérieure comme nous le rappelle encore Armand Frémont: « *Toutes (ces pratiques) se veulent techniques et scientifiques. Aucune n'est inventive. Aucune ne prend en compte les dimensions esthétiques de l'espace, les formes aussi bien que les vibrations les plus secrètes les paysages réels et leurs transcriptions par les peintres, des cinéastes, des romanciers, des poètes* » (Frémont, *op. cit.*, p. 262).

La géographie n'est en rien une exception dans ces approches. L'ensemble des sciences et la philosophie ont longtemps suspecté la dimension sensible. Mais quand la sensation s'est trouvée elle-même mise à rude épreuve, quand le règne du nihilisme et de la simulation ont transformé profondément le sens des territorialités, le recours à l'esthétique s'est fait plus pressant. Car les *aisthesis* nous permettent justement de penser « *rigoureusement à partir de notre vie même, au lieu de s'en abstraire* » (Berque, 2000, p. 215). En ce sens, l'expérience esthétique est à la fois révolutionnaire (elle rompt avec les codes de la *doxa* et libère la réalité

de la force des représentations) et conservatrice (elle permet la permanence d'une présence au monde, dans sa richesse et sa complexité).

3.1 Impressions spatiales et expressions territoriales: « le vent, cette âme du paysage »⁶

Appliqué à notre étude qui vise à comprendre comment le vent pénètre dans les processus territoriaux, l'appréhension de l'expérience esthétique se décline en deux mouvements.

Le premier est de réception. Elle renvoie à ce que Bataille nomme l'expérience intérieure. Dans cette expérience, les représentations ne comptent plus et seraient plutôt des obstacles. Autrement dit, « *ce qui compte, ce n'est plus l'énoncé du vent, c'est le vent* » (Bataille, 2008 (1943), p. 25). L'expérience intérieure fait obstacle à l'inertie que peut produire le savoir et conduit vers une acuité, une mise à nu de l'esprit. Dès lors, la force de représentation est brisée par une attention immédiate et sensible aux moindres mouvements du Dehors qui viennent plier, creuser une intériorité plus profonde. Le vent n'est plus cette ressource que l'on peut capter, utiliser, décomposer, mesurer selon une approche objective et détachée. Le vent cesse d'être un objet et celui qui le ressent cesse d'être sujet observant pour se trouver pris dans un corps à corps avec l'élément. Cette expérience est véritablement révolutionnaire car le vis-à-vis si commun entre espace et habitant disparaît alors. L'habitant est amené à se saisir du monde, à émettre des préhensions sur celui-ci. C'est ce mouvement qui permet de cristalliser des impressions spatialisées.

Plus globalement ces impressions s'intègrent dans des ambiances rythmiques, des paysages polysensoriels où l'espace devient autant haptique qu'optique. Le vent s'intègre dans ces ambiances comme un des éléments constitutifs du rythme du territoire. Ces impressions sont spatialisées en ce sens, qu'elles se forment dans certains lieux. Ainsi, dans ma démarche de recherche, j'ai été amené à porter mon attention sur ces lieux où le vent est ressenti de manière intense. La plage de l'Espiguette (Gard) est un de ces espaces où l'imprégnation éolienne se fait particulièrement sensible: traces du vent sur le sable ou sur la mer, sifflement du vent dans les oreilles, souffles sur la peau et dans les cheveux, odeur iodée transportée par le vent, mouvements des végétaux ou des habits des plagistes, etc. Un certain nombre d'éléments se greffent les uns aux autres pour faire rhizome et conduire à une impression nette de cet espace comme d'un espace éolien. En s'immisçant dans cet espace porteur d'un rythme territorial, l'être sensible se raccorde au monde de manière intime et essentielle.

Mais il faut encore une expression pour territorialiser le vent, c'est le second mouvement de cette expérience esthétique, concomitante au premier. La sensation peut très bien rester sur le mode de la réception (perception, affection, impression), elle reste alors discrète et ne s'intègre pas véritablement aux processus territoriaux. Au contraire, la sensation

⁶ L'expression est de Victor Hugo dans l'ouvrage suivant : Hugo Victor, 2002 [1866], *Les travailleurs de la mer*, Paris, L.G.F.

se territorialise quand elle devient expressive⁷. Porteuse de signes spécifiques, la sensation exprime alors une appropriation territoriale en même tant qu'elle la réalise. Le processus d'appropriation cristallisé dans ces signes expressifs marque alors les milieux et les transforme en territoires. Gilles Deleuze et Félix Guattari ont développé, autour du concept de *ritournelle*, une réflexion particulièrement intéressante sur les liens entre signes expressifs et genèse territoriale. La ritournelle est, pour ces auteurs, cet « *ensemble de matières d'expression qui trace un territoire, et qui se développe en motifs territoriaux, en paysages territoriaux* » (Deleuze, Guattari, 1980, p. 397) Nous ne pouvons reprendre ici toute l'analyse faite par Gilles Deleuze et Félix Guattari sur les liens entre l'expression subjective et la construction territoriale⁸. Retenons simplement que les artistes (hommes ou animaux) sont ceux qui composent des blocs de sensations qui agissent comme vibration territoriale. Ces êtres de sensation deviennent indépendants de ceux qui les éprouvent, ils dépassent leurs simples subjectivités.

Ainsi le documentaire-poème de Jori Ivens fait du Mistral un personnage rythmique qui habite les paysages mélodiques de Provence (Ivens, 1966). L'auteur rend visible la puissance de cette force cosmique, de ce chant aérien qui s'incarne dans le territoire. Pour cela, Ivens effectue tout un travail sur les matières d'expression propres au Mistral en Provence. Ce sont tout d'abord les sons du souffle éolien qui sont mis en évidence par le cinéaste: crissements des poussières en suspension sur les rochers, murmures continus et graves remontant de la vallée, bruissements légers et modulés des ripisylves rhodaniennes ou fracas des vagues sur la grève, etc. Tout un paysage sonore se dégage du territoire provençal, paysage mélodique orchestré par le Mistral. Le génie d'Ivens se situe dans sa capacité à nous faire sentir les modulations permanentes du vent sur les territoires provençaux. Mais Ivens ne s'arrête pas aux sons et passe ensuite aux images. Si le vent ne se perçoit pas directement par la vue, ses effets rendent matériels son caractère impalpable. Après les échos, ce sont donc les traces que le réalisateur scrute à toutes les échelles envisageables: montagnes aux sommets pelés, rochers-champignons sculptés par corrasion, vol des oiseaux sur les courants ascendants, mouvements immédiats des cirrus dans le ciel, etc. Les images d'un Mistral, captées par ses effets, se mêlent aux sons pour composer le rythme du territoire éolien de Provence. Ces traces sont également rendues visibles par une attention toute particulière aux couleurs du territoire que garantit par le Mistral. Ivens évoque cet « incurable azur », ces « fantasmagorie de la lumière », et rejoint ainsi l'idée d'une clarté méditerranéenne développée par de nombreux peintres.

Le vent n'agit cependant pas seul pour définir les paysages mélodiques de Provence. Il impose un corps à corps aux êtres humains comme nous l'avons précédemment vu. C'est donc en dernier lieu tout un travail sur les gestes et postures générés par le Mistral qu'effectue

⁷ Nous avons choisi d'insister dans la suite de cette partie, non sur l'étude perceptive des sensations vécues par tous les habitants (étude très complexe à définir, en cours de réalisation dans la thèse), mais sur l'expression de ces sensations par quelques artistes. L'ambition de cette analyse est de montrer que ces auteurs dépassent leur propre expression pour exprimer un rapport sensible au territoire vécu par tout un chacun.

⁸ Pour une approche récente et complète des apports possibles de Deleuze à la réflexion géographique, voir: Sibertin-Blanc Guillaume, 2010, « Cartographie et territoires. La spatialité géographique comme analyseur des formes de subjectivité selon Gilles Deleuze », *L'espace géographique*, vol. 39, n° 3, p 225-238.

Ivens : démarche contrainte, exercice de style pour garder l'équilibre, rires et sauts des enfants face à l'élément aérien, gestes de protections des chapeaux, envol des jupes et formes pliées, géométrie sensible où l'infini rejoint l'intime, etc. Au final, le Mistral est devenu un compagnon, un personnage qui marque de son empreinte la vie du territoire et de ses habitants.

« C'est peu avant Valence qu'il va retrouver, pour s'en revêtir définitivement, sa vieille tunique de guerrier méditerranéen. L'Atlantique, le Nordique, le Polaire même se muant en pur provençal, sa personnalité véritable. Amoureux de la mer, le maître vent ira se perdre en elle au large, expirant parfois sur les côtes de Corse ou d'Algérie. Aventureux superbe et fantasque, sa peau recuite de soleil, ses yeux d'un bleu luminescent comme ceux des Vikings, on l'accuse d'un tas de méfaits comme tout personnage considérable de l'histoire: razzias, viols, pillages... C'est sans doute vrai. On lui fait une réputation de froidure. Cela tient à ses origines, à son humeur irrégulière mais là encore, on exagère. Et ce n'est pourtant pas les gens du Midi qui disent cela car malgré tout, ils l'aiment bien leur Mistral » (Ibidem).

Ivens traduit ici avec merveille le rapport affectif qui s'est tissé entre les acteurs d'un territoire et un élément. Ce rapport déborde les représentations sociétales pour investir le champ du sensible. D'autres artistes ont mis en évidence, de manière différente, cette territorialisation du vent en Provence. Ainsi, l'omniprésence du bleu dans les tableaux de Cézanne ou les lignes-forces des tableaux de Van Gogh *rendent visible* la force infini du vent et son insertion, par plissement, dans un monde fini, dans un territoire. La littérature n'est pas en reste comme nous le montre l'exemple de Marcello Foïs en Sardaigne.

3.2 Motifs territoriaux et souffles éoliens dans la littérature: l'exemple des « Hordes du vent » (Foïs, 2005)

Le vent peut aussi devenir un personnage dans la littérature sans être pour autant figuré au sens propre du terme. Ainsi, si le titre du roman de Marcello Foïs, « les Hordes du vent », trahit son sens et renvoie plutôt à une histoire de brigands, le vent n'en reste pas moins un acteur essentiel du livre, rythmant l'action par des incursions permanentes. Ce ne sont plus toutefois des noms propres, Mistral ou Scirocco, qui signalent l'omniprésence des souffles éoliens mais bien plutôt des directions. Ainsi, le vent d'Est, évoqué plusieurs fois sous la forme d'une brise légère, amène avec lui, une ambiance de sérénité et de douceur. Ce vent repose et étreint la terre, l'enduit de senteurs venus d'ailleurs (pamplemousse, abricot, laurier, etc.). C'est un vent sensuel avec qui on se mêle et qui trace des arabesques sur le sol ou allonge les palmiers vers les passants. Parfois ce vent peut s'accélérer sans toutefois devenir offensif. Il « aime qu'on le remarque, [...] provoque puis recule, [...] sourit puis se rembrunit [...] appelle mais s'enfuit si on lui répond » (Ibid., p. 161).

Le joueur infantile peut toutefois se muer en athlète robuste quand il provient du Nord ou du Nord-Ouest. Fini alors l'oisiveté et les états d'âme, l'action est de mise. Ce vent apparaît dès lors que le rythme du roman s'accélère. C'est un vent qui cogne, qui excite, qui surprend

aussi. « *Il fait striduler les étendues de bourraches, il décharne les prunelliers, ploie les hélianthes* » (Ibid., p. 118), mais s'occupe aussi des affaires : « *Au tribunal, la matinée est frénétique. C'est le vent qui remue trop de choses* » (Ibid., p. 148). Toute l'église devient vibrante et vivante quand le vent l'enveloppe. C'est encore ce vent qui accompagne Bustianu, le personnage principal, dans sa fuite et qui chevauche avec lui les plateaux montagneux de l'intérieur de l'île, mettant même le fugitif à couvert en changeant constamment de directions. Ce vent là n'est pourtant pas porteur d'angoisse mais bien plutôt d'adrénaline et d'agitation. Au contraire, le vent venu du Sud est plus lourd. Il obstrue la gorge, fait tomber une chape de plomb sur les dialogues. La fraîcheur fait place à la puanteur. Dès lors, le chant des cigales devient sifflement infernal et la chaleur saumâtre monte de manière insupportable dans les corps. La souffrance réapparaît, les prières avec elle et l'attente du jugement.

Quelle que soit sa direction et son caractère, le vent devient, dans le roman de Foïs, bien plus qu'un simple élément du décor naturel. Il fait partie du corps et de l'esprit de ses habitants. Il est ce qui habite le territoire de la manière la plus profonde et rejoint alors ce rien, ce silence qui compose le fond commun de l'île: « *A bien l'écouter, ce n'est pas un silence qu'on peut qualifier de parfait: le vent dans les feuilles, le crissement des grillons, etc.* » (Ibid., p. 25). Le vent appartient bien à l'île dans le sens où il est à la fois l'architecte des paysages (des falaises notamment avec son allié la mer) mais aussi cette vibration cosmique qui permet une permanence de la présence des êtres vivants au monde: « *Dans cet air que les giclées d'un vent qui étrille rendent limpide, les choses sont des choses* » (Ibid., p. 51).

Conclusion

Littérature et cinéma ne peuvent constituer de simples champs d'investigation propre à la fiction, détachés des pratiques concrètes des habitants ou des représentations portés par des acteurs territoriaux. Si chacune de ces dimensions de l'*expérience géographique* semble devoir être distinguées par soucis de clarté, il apparaît cependant particulièrement intéressant de mettre à jour les liens (oppositions, contradictions, complémentarités) qui se jouent entre elles dans la formation des territoires. La *praxis* s'enrichit quand elle reçoit les propositions contenues dans les régimes de signes du *logos* et de l'*aisthesis*. De même, les sensations permettent de dépasser le simple cadre des représentations pour inclure d'autres formes de vecteurs « territorialisants ». Ainsi s'entrelacent ces dimensions pour s'inscrire de manière riche et complexe dans les processus territoriaux toujours flexibles et mouvants. A travers l'exemple du vent en Méditerranée, nous avons essayé de montrer comment chacune de ces dimensions contribuaient à territorialiser le vent de manière toujours singulière et contingente. Le concept de territoire devient alors un outil très riche pour le chercheur en géographie, un prisme par lequel la diversité des approches peut converger.

Bibliographie

BAILLY Antoine, 1980 (1977), *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche géographique*, sous la direction de Paul Claval, Thèse de doctorat : géographie, Université Paris IV.

BATAILLE Georges, 2008 (1943), *L'expérience intérieure*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

BERGSON Henri, 1995 (1932), *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, P.U.F, coll. « Quadrige ».

BERQUE Augustin, 2000, *Ecoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde ».

BONNEMAISON Joël, 2000, *La géographie culturelle*, Paris, Éd. du C.T.H.S.

CASTORIADIS Cornelius, 2004, *Ce qui fait la Grèce, 1. D'Homère à Héraclite: séminaires 1982-1983*, Paris, Seuil.

CORBIN Alain, 1990, *Le territoire du vide: L'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, Flammarion, coll. « Champs ».

CROZAT Dominique, 2003-2004, « Enjeux de la manipulation de l'image d'un bidonville (Pedreira dos Húngaros à Oeiras – Lisbonne) », *T.I.G.R.*, n° 115-118, 163-182.

CORCUFF Marie-Pascale, 2008, « Le vent, générateur de formes », dans Nourry Louis-Michel (dir.), *Le Vent, invention des formes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 128-145.

CUISENIER Jeanne, 2003, *Le périple d'Ulysse*, Paris, Fayard.

DE CERTEAU Michel, 1980, *L'invention du quotidien. 1, Arts de faire*, Paris, Union générale d'édition, coll. « 10-18 ».

DI MEO Guy, 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.

DI MEO Guy, 2000, « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace? » dans Lévy J., Lussault M. (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux: géographies à Cerisy*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 37-48.

DARDEL Eric, 1990 (1952), *L'homme et la terre: nature de la réalité géographique*, Paris, Éd. du C.T.H.S.

DEBARDIEUX Bernard, 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique. », *L'Éspace géographique*, vol. 24, n° 2, 97-112.

DEBARDIEUX Bernard, 1995, « Le lieu, symbole et fragment du territoire », *Espaces et Sociétés*, n° 82-83, 12-35.

DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, 1980, *Mille plateaux*, Paris, Éd. de Minuit, coll. « Critique ».

DEMATTEIS Giuseppe, 1985, « Dans la tête de Janus, réflexions sur le côté poétique de la géographie », dans *Géotopiques, Actes du colloque « L'imagination géographique »*, Universités Genève-Lausanne, 109-125.

DETIENNE Marcel, VERNANT Jean-Pierre, 1995 (1974), *Les Ruses de l'intelligence: la métis des Grecs*, Paris, Flammarion, coll. « Champs ».

FOÏS Marcello, 2005, *Les hordes du vent*, traduit de l'italien Dominique Vittoz, Paris, Seuil.

FREMONT Armand, 1999 (1976), *La région, espace vécu*, Paris, Flammarion, coll. « Champs ».

GUEUSQUIN Marie-France, 2002, « Le vent, l'agriculteur et le chasseur. Connaissances et maîtrise du vent en pays d'Arles », *Ruralia*, n° 10/11, mis en ligne le 10 juillet 2006. URL : <http://ruralia.revues.org/document300.html>

GUEUSQUIN Marie France, 2006, « Des vents, des espaces et des hommes (Provence, Cotentin, Flandre) », *Études rurales*, n°177, 121-136.

LABUSSIÈRE Olivier, 2007, *Le défi esthétique en aménagement: vers une prospective du milieu. Le cas des lignes de très haute tension (Lot) et des parcs éoliens (Aude et Aveyron)*, sous la direction de Vincent Berdoulay, thèse de doctorat: géographie et aménagement, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 607 p.

LAPOUJADE David, 2007, *William James. Empirisme et pragmatisme*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond.

LUSSAULT Michel, 1995, « L'espace pris aux mots », *Le Débat*, n° 92, 99-110.

LUSSAULT Michel, 2000, « Actions », dans Lévy J., Lussault M. (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux: géographies à Cerisy*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 11-36.

LUSSAULT Michel, 2003, « Pratique spatiale » dans Lévy J., Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 740-741.

MAHAUD Stéphane, TURGIS Guilhem, 2008, « Vents et territoires » dans Nourry Louis-Michel (dir.), *Le Vent, invention des formes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 36-51.

MONDADA Lorenza, 2003, « Performativité » dans Lévy, J., Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 704.

RAFFESTIN Claude, 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec.

RAFFESTIN Claude, 1985, « A propos de l'imagination géographique ou réflexion dans les marges pour penser le centre », dans *Géotopiques, Actes du colloque « L'imagination géographique »*, Universités Genève-Lausanne, 5-7.

RAFFESTIN Claude, 1986, « Ecogénèse territoriale et territorialité », dans Auriac F., Brunet R., *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 173-185.

RETAILLE Denis, 1997, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Science Po.

RISER Jean, 2010, *Les espaces du vent*, Versailles, Éd. Quae, coll. « Synthèse ».

ROUX Michel, 1999, *Géographie et complexité: les espaces de la nostalgie*, Paris, l'Harmattan, coll. « L'Ouverture philosophique ».

ROUX Michel, 2003 « Habiter en poète. Le ré-enchantement du territoire. Le territoire dans les sillages de la complexité » :

<http://www.mcxapc.org/docs/ateliers/roux1.pdf>
<http://www.mcxapc.org/docs/ateliers/roux1.pdf>

SIBERTIN-BLANC Guillaume, 2010, « Cartographie et territoires. La spatialité géographique comme analyseur des formes de subjectivité selon Gilles Deleuze », *L'espace géographique*, vol. 39, n° 3, 225-238.

SÖDERSTRÖM Ola, 2001, *Des images pour agir: le visuel en urbanisme*, Lausanne, Payot.

STOCK Mathis, 2001, *Mobilités géographiques et pratiques des lieux. Étude théorique-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton & Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne)*, sous la direction de Rémy Knafou, thèse de doctorat: géographie, Université de Paris 7 – Denis Diderot, 661 p.

STOCK Mathis, 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *EspaceTemps.net*, Travaux : <http://www.espacetemps.net/articles/lrsquohabiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>

TALON-HUGON Carole, 2010, *L'Esthétique*, Paris, P.U.F, coll. « Que sais-je ? », n° 635.

THRIFT Nigel, 1996, *Spatial formations*, Londres, Sages publications, coll. « Theory, culture & society », 367 p.

TURCO Angelo, 1988, *Verso una teoria geografica della complessità*, Milan, Unicopoli.

Filmographie

IVENS Jori, 1966, *Pour le Mistral*, France, 30 min.

Sitographie

Site internet de la chambre régionale du commerce et de l'industrie du Languedoc-Roussillon, Décembre 2009: <http://www.languedoc-roussillon.cci.fr/sections/page-d-accueil/actualites/>

Site internet du mondial du vent (Leucate – Aude) : <http://www.mondial-du-vent.com/>

Site internet du festival du vent (Calvi – Corse) : <http://www.lefestivalduvent.com/>